

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 09 AVRIL 2026

Date de convocation du Conseil : 03 avril 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 35

Liste des délibérations affichée le : 16 avril 2026

Présidente : Mme Laurence FAUTRA, Maire

Secrétaire : M. Armand GRIGORYAN

Présents : Mme FAUTRA, Maire

M. AMOROS, Mme CHAMARD, M. ALLOIN, Mme ZARTARIAN, M. DA SILVA DIAS, Mme MOULIN, Mme FOULHOUX, M. MERCADER, Mme ALAIMO, Adjoint, Mme PENARD, Mme BOIX, M. LAPRUGNE, Mme CONTRASTIN, M. VIZADES, Mme DOLMADJIAN, M. SOLFOROSI, Mme RABALLAND, M. PIERRE, Mme DAGNET, M. DALICHAMP, Mme SIAUDEAU, M. GRIGORYAN, Mme RICHARD, M. VIEIRA, Mme ROUX-MOURADIAN, M. BENYOUB, Mme LONJARET, M. TOURE, Mme RIPPLINGER, Mme DERVAHANIAN (à compter de 19h 27), Conseillers.

Excusés : M. DJORKAEFF (procuration à M. AMOROS), M. GUESMIA (procuration à Mme CHAMARD), M. MANSERI (procuration à M. ALLOIN), M. BOUZON (procuration à Mme DERVAHANIAN),

Absents : Mme DERVAHANIAN (jusqu'à 19h27)

=====

Objet : Création des commissions municipales

Mesdames, messieurs,

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2121-22,

VU le renouvellement du Conseil Municipal suite aux élections municipales de Mars 2026,

CONSIDERANT que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises,

CONSIDERANT qu'au regard des délibérations généralement présentées devant le Conseil Municipal, il apparaît utile de renouveler les cinq commissions existantes lors du précédent mandat :

- Commission Affaires Générales : cette commission portera sur les thèmes suivants : Finances, Ressources Humaines, Administration, Patrimoine, Fonctions supports....
- Commission Développement durable : cette commission portera sur les thèmes suivants : transition écologique, modes doux, espaces verts, nature en Ville, alimentation locale...
- Commission Attractivité et développement économique : cette commission portera sur les thèmes suivants : urbanisme, cadre de vie, tranquillité publique, commerces, marchés, logement, emploi, insertion, développement économique...
- Commission Développement générationnel et intergénérationnel : cette commission portera sur les thèmes suivants : Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Senior, Solidarité Intergénérationnelle, Education, Politique de la Ville, Inclusion...
- Commission Développement actif et dynamique : Culture, Sport, Associations, Festivités, Démocratie Participative, Mémoire, Citoyenneté...

CONSIDERANT que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

CONSIDERANT qu'en conséquence, il est proposé de fixer à 11 le nombre de membres pour chacune des Commissions :

- 1 Président (de droit, Madame le Maire)
- 7 membres pour le groupe « Décines c'est vous !! »
- 2 membres pour le groupe « Décines Autrement – Unie & Citoyenne »
- 1 membre pour le groupe « Préservons Décines »

EN CONSEQUENCE, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **ADOPTER** la liste des commissions municipales suivantes :
 - Commission Affaires générales
 - Commission Développement durable
 - Commission Attractivité et développement économique
 - Commission Développement générationnel et intergénérationnel

- Commission Développement actif et dynamique

- **FIXER** à 11 le nombre de membres pour chacune des Commissions en respectant la représentation proportionnelle du Conseils, soit :
 - 1 Président (de droit, Madame le Maire)
 - 7 membres pour le groupe « Décines c'est vous !! »
 - 2 membres pour le groupe « Décines Autrement – Unie & Citoyenne »
 - 1 membre pour le groupe « Préservons Décines »
- **DIRE** que les Commissions Municipales du précédent Mandat (2020 – 2026) sont dissoutes,
- **AUTORISE** Madame le Maire, ou en cas d'empêchement, autorise Monsieur José AMOROS, à signer tous documents afférents à la présente.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE LES PROPOSITIONS DU MAIRE.

POUR	3 - Mme FAUTRA, M. AMOROS, Mme CHAMARD, M. ALLOIN, Mme ZARTARIAN, M. DA SILVA DIAS, Mme MOULIN, M. DJORKAEFF (par procuration), Mme FOULHOUX, M. MERCADER, Mme ALAIMO, M. GUESMIA (par procuration), Mme PENARD, M. MANSERI (par procuration), Mme BOIX, M. LAPRUGNE, Mme CONTRASTIN, M. VIZADES, Mme DOLMADJIAN, M. SOLFOROSI, Mme RABALLAND, M. PIERRE, Mme DAGNET, M. DALICHAMP, Mme SIAUDEAU, M. GRIGORYAN, Mme RICHARD, M. VIEIRA, Mme ROUX-MOURADIAN, M. BENYOUB, Mme LONJARET, M. TOURE, Mme RIPPLINGER
CONTRE	
ABSENTION	

.....
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS.

Madame le Maire,



L. FAUTRA

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.